

appartenant à des particuliers au Canada à l'avantage de leurs propriétaires et de toute la population du Canada, tout en diminuant le chômage et en améliorant le niveau d'existence de ces municipalités rurales qui possèdent, à l'heure actuelle, de grandes étendues de terre pauvre.

Family Herald du 1^{er} août 1963 lance un défi, qui nous fait réfléchir, au propriétaire privé et à tous les gouvernements des provinces au Canada. L'article est dû à la plume du secrétaire trésorier de l'Association canadienne des sylviculteurs. Cet article comportait aussi un programme en huit points tendant à tirer un revenu plus considérable des lots boisés des entreprises agricoles. Toutefois, je reviendrai plus tard sur ce programme, parce que je vois que mon temps de parole s'épuise rapidement.

Je dirai au ministre qu'il y aurait lieu de réfléchir à la possibilité de venir en aide à l'Association des sylviculteurs du Canada en favorisant la publication de leur journal mensuel ou de leur bulletin, comme il serait peut-être plus juste de l'appeler—intitulé *Le manuel du sylviculteur*, et de leur accorder cette aide soit par l'intermédiaire du ministère des Forêts, soit par celle du ministère de l'Agriculture, de même qu'on le fait à l'heure actuelle pour l'Institut agricole du Canada. Il me semble, en effet, que le ministère aide une partie de son personnel à préparer des articles et prête à l'Institut certains de ses employés pour quelques jours au moment de leur publication.

Je prie le ministre de considérer la question, car il s'agit d'un travail bénévole auquel s'adonnent des personnes de plus en plus nombreuses intéressées à l'épanouissement de cet aspect de nos ressources forestières. En terminant, je tiens à répéter que ces gens-là apprécieront toute initiative du ministre en vue d'établir de saines politiques forestières dont pourront profiter la génération présente et les générations futures de Canadiens.

M. Patterson: Monsieur le président, j'aimerais prendre quelques minutes seulement du temps du comité pour faire quelques observations à propos des crédits dont il est saisi. Ce soir, nous avons entendu un certain nombre de députés s'appesantir sur les problèmes de l'industrie forestière. Il se peut que quelques-uns se soient inspirés de leur expérience personnelle de l'industrie du bois et de la forêt. Nul doute que nous saurons tirer profit de leurs observations.

Tout d'abord, je veux me joindre aux autres députés pour féliciter le ministre d'avoir accédé à ses nouvelles fonctions. Il me paraît tout à fait convenable qu'un représentant de la Colombie-Britannique ait été nommé à ce

[M. Herridge.]

poste si important. Son expérience antérieure aura sans doute énormément de valeur au moment où il consacre ses énergies et son zèle à ce ministère relativement nouveau; je suis certain que nous lui souhaitons tous bien du succès dans l'accomplissement de ses fonctions.

Je ne doute pas que nous saisissons tous l'importance de l'industrie forestière dans la vie de notre pays. Ceux d'entre nous qui viennent de provinces où cette industrie est essentielle sur le plan provincial, voient la question avec largeur de vue, parce que nous savons qu'elle a d'immenses conséquences sur le bien-être économique du pays tout entier. Il m'a plu de recevoir un exemplaire de la brochure *The Pulpwood Harvest* publiée par l'Association canadienne de la pâte et du papier. Dans le premier chapitre, on attire notre attention sur plusieurs faits très intéressants. Je crois que ce qu'on dit est très juste et j'aimerais me reporter à deux ou trois paragraphes très courts. Dans ce chapitre, on signale le fait que le Canada est, somme toute, un pays de forêt dont plus de la moitié de la superficie est boisée et ne convient qu'à la sylviculture. Le chapitre se poursuit ainsi:

De façon directe ou indirecte, les forêts fournissent une part importante du revenu des Canadiens.

Et l'influence qu'ils ont exercée sur le progrès économique, social et culturel de la nation a été incommensurable.

Voici le troisième paragraphe:

L'historique des problèmes forestiers et des opérations forestières ne saurait mieux débiter qu'avec celui des forêts elles-mêmes. Elles comprennent une ceinture, en général de 600 à 1,000 milles de large, qui part de l'Atlantique, contourne le nord des Prairies, et s'enfonce au sud pour recouvrir la majeure partie de la Colombie-Britannique. C'est le vaste et fécond réservoir où les industries de pâte et de papier et les autres industries forestières puisent leur matière première.

Plus loin on lit:

Depuis lors, les forêts sont restées le puissant bastion du commerce canadien. Elles sont la source à l'heure actuelle de plus du quart de la production des industries primaires du Canada. Les produits forestiers constituent plus du quart des exportations de notre pays, dont la pâte et le papier représentent environ 70 p. 100.

On lit dans le dernier paragraphe:

Donc la forêt est une ressource qui déverse ses libéralités sur les Canadiens au rythme de plus d'un quart de million par heure, jour et nuit. C'est une ressource où chacun a un enjeu et que tous les Canadiens devraient chercher à utiliser judicieusement.

Ces courts extraits soulignent de nouveau l'importance de cette industrie dans notre économie.

L'industrie forestière joue un rôle extrêmement important dans l'économie de la Colombie-Britannique. J'ai ici un exemplaire de l'exposé budgétaire présenté le 8 février